



ACTION DE FORMATION

ACACED

— OPTION CHIEN

 Distanciel

 En ligne

 Chien

 16 heures de formation

 Eligible CPF & autres aides au financement

La certification indispensable pour travailler avec les animaux.

L'Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques concerne toute personne majeure souhaitant exercer une activité en lien avec les animaux. L'ACACED est une certification officielle attestant des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie.

- ✓ Aucun pré-requis
- ✓ Formation en ligne 100% chien
- ✓ Des professionnels pour appuyer la théorie d'exemples du terrain
- ✓ Agréée par le Ministère de l'Agriculture

 **Voir le calendrier des prochaines sessions**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES & COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Assurer aux chiens un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté ;
- ✓ Assurer aux chiens une alimentation adaptée à leur mode de vie ;
- ✓ Respecter la physiologie et la santé des chiens détenus aux différentes phases de la reproduction ;
- ✓ Assurer aux chiens des soins appropriés et les maintenir en bon état sanitaire ;
- ✓ Favoriser un comportement adapté en société, notamment par la connaissance du développement de l'animal, des éléments de socialisation et des grands principes d'éducation des jeunes animaux ;
- ✓ Connaître les obligations du détenteur d'un chien de compagnie en matière de réglementation ;
- ✓ Garantir le bien-être des chiens au cours du transport ;
- ✓ Connaître la sélection animale.



COMPÉTENCES ATTESTÉES

UNE CERTIFICATION RECONNUE PAR LE MINISTÈRE

- ✓ Présenter les caractéristiques que doit respecter le lieu d'hébergement de l'animal.
- ✓ Expliquer le choix des différents équipements, matériels et litières qui peuvent être utilisés pour l'aménagement du lieu d'hébergement.
- ✓ Citer les travaux quotidiens et périodiques à réaliser pour assurer l'hygiène des locaux, installations et matériels.
- ✓ Interpréter des étiquettes d'aliments et choisir celui qui est adapté à un type d'animal donné.
- ✓ Apprécier l'état de forme d'un animal.
- ✓ Déterminer la quantité d'aliment et d'eau à distribuer, préparer et distribuer la ration.
- ✓ Assurer la bonne conservation des aliments.
- ✓ Observer les principales modifications qui permettent de repérer les chaleurs.
- ✓ Citer les caractéristiques de l'accouplement, de la gestation et de la mise bas chez les animaux de compagnie.
- ✓ Donner les soins aux nouveaux nés et aux mères.
- ✓ Citer les caractéristiques de la ponte et de la couvaison des oiseaux.
- ✓ Prodiguer les principaux soins d'entretien et d'hygiène du pelage, des griffes, des yeux et des oreilles.
- ✓ Reconnaître les signes de bonne santé et les signes d'alerte de maladie.
- ✓ Assurer les premiers soins en attente de la visite chez le vétérinaire.
- ✓ Illustrer le rôle du développement dans le comportement de l'adulte.
- ✓ Présenter l'organisation sociale et ses dysfonctionnements et interpréter les principaux signaux comportementaux des animaux.
- ✓ Citer les principaux moyens permettant d'assurer une relation homme-animal harmonieuse.
- ✓ Présenter les grands principes d'éducation des jeunes animaux.
- ✓ Décrire l'organisation de la protection animale.
- ✓ Citer les principales règles régissant le commerce, les échanges et les importations d'animaux, les garanties relatives aux ventes.
- ✓ Citer les exigences réglementaires liées au véhicule, aux conteneurs.
- ✓ Distinguer les animaux aptes des animaux inaptes.
- ✓ Citer les exigences réglementaires liées aux personnes.
- ✓ Citer les conditions applicables aux chiens, chats et furets.
- ✓ Définir, reconnaître et classer les races.
- ✓ Définir l'ADN, les gènes, le génotype, la transmission des caractères.
- ✓ Citer les caractéristiques respectives des groupes de chiens.

Informations légales

Libellé de la certification :

Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques

Code : RS 5650

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : du 01-01-2022 au 31-12-2026

PUBLIC VISÉ & NIVEAU REQUIS



Cette formation concerne **toute personne majeure exerçant ou souhaitant exercer des activités en lien avec les chiens.**

Par exemple, la gestion d'une fourrière ou d'un refuge, l'élevage, l'exercice à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation, de dressage et de présentation au public de chiens.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis.

EFFECTIF

12 participants maximum par session.

DURÉE DE FORMATION

16h réparties sur 10 à 14 jours suivant les sessions. Comprend :

- Le contenu asynchrone,
- 3 classes virtuelles de 1 heure,
- L'examen final.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation en handicap.

Contactez Éléonore Buffet, notre référente handicap, pour définir les modalités d'accès, de suivi et d'accompagnement.

eleonorebuffet@animal-university.fr

CONTENU DE LA FORMATION & DÉROULEMENT

Classe virtuelle 1 • 1h

Présentation de la plate-forme, du déroulement et de l'examen

Approche éthologique et zootechnique • 4h

- Les principes et pratiques dans la sélection
- Le comportement

Approche vétérinaire • 3h

- La santé animale
- L'alimentation

Classe virtuelle 2 • 1h

Questions réponses ; révisions des incontournables

Approche vétérinaire • 2h

- Les notions basiques de génétique
- La reproduction

Approche réglementaire • 3h

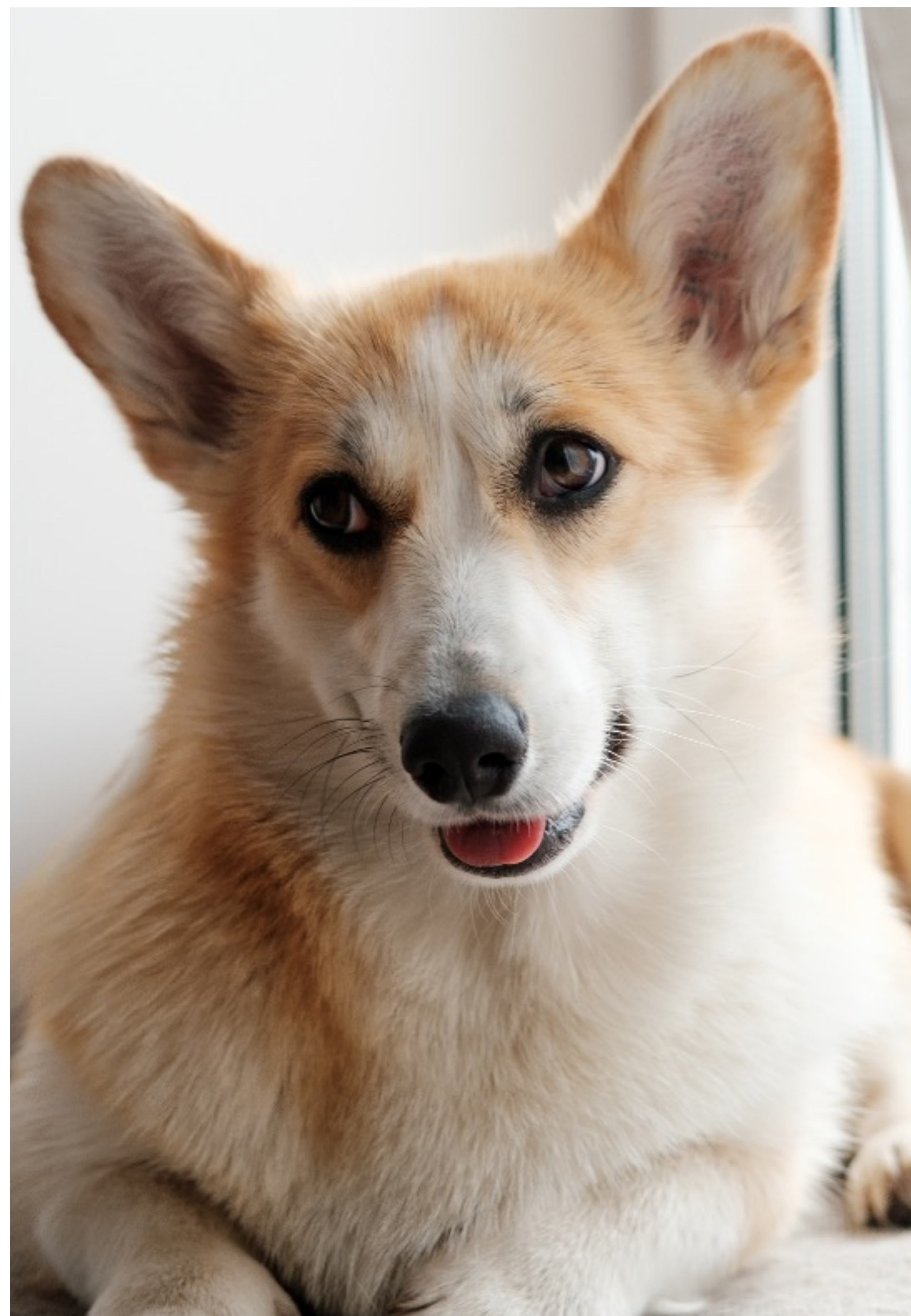
- Droit
- Logement
- Transport

Classe virtuelle 3 • 1h

Questions réponses ; révisions des incontournables

Examen • 1h

 [**Voir le calendrier des prochaines sessions**](#)



ORGANISATION DE LA FORMATION

L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne sur la plateforme digitale d'Animal University.

- 🔗 Le lien d'accès à la plateforme pédagogique, avec vos codes d'accès personnels, vous sont envoyés 5 jours avant le début de la formation ;
- 🔗 Émargement mis en place sur la plateforme et en début de chaque classe virtuelle.

Tout au long du parcours, différentes activités et ressources (textes, schémas, vidéos, podcasts, activités pédagogiques réflexives, quiz de révisions) sont proposées aux apprenants de manière à les préparer au mieux à l'examen final.

- 🔗 Les apprenants doivent valider chaque module avant de passer au suivant.

3 classes virtuelles jalonnent le parcours et sont animées par un formateur expert vétérinaire, éleveur ou éducateur comportementaliste. Elles ont pour objectifs d'affiner certaines notions fondamentales, revenir sur les connaissances incontournables à maîtriser pour le passage de l'examen, favoriser les échanges de pratiques et répondre aux questions des apprenants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

 **Prévus par Animal University**

- Plateforme numérique
- Classes virtuelles sur Google Meet
- Un support pédagogique PDF dématérialisé est accessible à chaque participant.

 **À prévoir par le stagiaire**

- Ordinateur portable ou tablette avec caméra fonctionnelle
- Connexion Wifi stable
- Matériel de prise de notes

MODALITÉS D'ÉVALUATION & QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION



Évaluation de la formation sous la forme d'un QCM réalisé sur l'application WEB du ministère de l'Agriculture : educagri.fr

👉 1 catégorie (chien) : 30 questions • 30 minutes.

Seuil de réussite :

• 60 % de bonnes réponses.

Le logiciel propose un 2^e essai en cas d'échec.

Chaque candidat a donc 2 essais pour valider l'attestation de connaissances. En cas d'échec aux 2 essais, le candidat doit repasser par la voie de la formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION

👛 **Chacun des candidats reçoit de l'organisme de formation habilité :**

- Son bordereau de score d'évaluation, précisant la date de l'évaluation, le n° de session, les catégories d'animaux objets de l'évaluation et le seuil de réussite ;
- Une attestation de fin de formation, conforme à l'article L.6353-1 du code du travail ;
- Un questionnaire de satisfaction à compléter en ligne

POUR MIEUX SATISFAIRE VOS BESOINS...

🎯 **Questionnaire amont**

Avant l'apprentissage, pour identifier les besoins et attentes des apprenants.

🗨️ **Questionnaire de satisfaction**

À l'issue de la formation, pour travailler sur nos axes d'amélioration.

SATISFACTION & SUCCÈS

SUR 584 PARTICIPANTS • Du 01/01/2023 au 01/07/2024 (toute espèce)

♥ **Satisfaction : 9,2 / 10**

🏆 **Réussite : 97,7%**

👍 **Participation**

• Taux de présentation à l'examen : 93,6%

• Taux d'abandon : 6,4%



TARIFS & FINANCEMENTS

320€
AUTO-FINANCEMENT

Païement en 1 à 2 fois sans frais. Investissez dans votre avenir professionnel : un programme de formation sur mesure avec la possibilité d'échelonner votre paiement.

[✎ Pré-inscription](#)

370€
**COMPTE PERSONNEL
DE FORMATION (CPF)**

Pour toute personne ayant déjà été salariée. Une aide au financement facile d'utilisation, et cumulable avec d'autres modalités !

[✎ Pré-inscription via CPE](#)

370€
**AUTRE ORGANISME
FINANCEUR**

France Travail, employeur, OPCO. Sous certaines conditions et selon les profils (demandeur d'emploi, salarié, indépendant), des aides au financement sont possibles !

[✎ Demander un devis](#)

Ce tarif comprend l'intégralité de la formation, catégorie « chien » ainsi que le passage de l'examen.

Contact

— DES QUESTIONS ?

[✎ contact@animal-university.fr](mailto:contact@animal-university.fr)

[☎ +33 \(0\)6 95 75 63 05](tel:+33695756305)